



# Le régime de Prévoyance des Sages-femmes en 2023

Professions concernées : Sages-femmes

Document réalisé par [www.Prevoyance-liberal.com](http://www.Prevoyance-liberal.com)  
le site de référence pour l'assurance – épargne –  
retraite des Sages-femmes.

# Quelles indemnités journalières sans Prévoyance complémentaire ?

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2021, vous bénéficiez d'**Indemnités Journalières** versées par la **Sécurité Sociale (IJSS)** à compter du 3<sup>ème</sup> jour d'arrêt de travail.

**À noter : si vous êtes en 1<sup>ère</sup> année d'activité, vous n'aurez droit à aucune IJSS**

En tant que praticien libéral cotisant à la CARCDSF, si vous êtes en arrêt de travail, vous serez également éligibles à des **Indemnités Journalières (IJ)** versées à compter du 91<sup>ème</sup> jour d'arrêt de travail.

**Comment sont réparties ces Indemnités ? En considérant ces garanties, quelle est l'utilité de la prévoyance en 2023 ?**



# En cas d'arrêt de travail court, combien pourrez-vous percevoir d'IJSS et d'IJ en 2023?

Indemnités Journalières versées par la sécurité sociale (IJSS)

Indemnités Journalières versées par la CARCDSF (IJ)

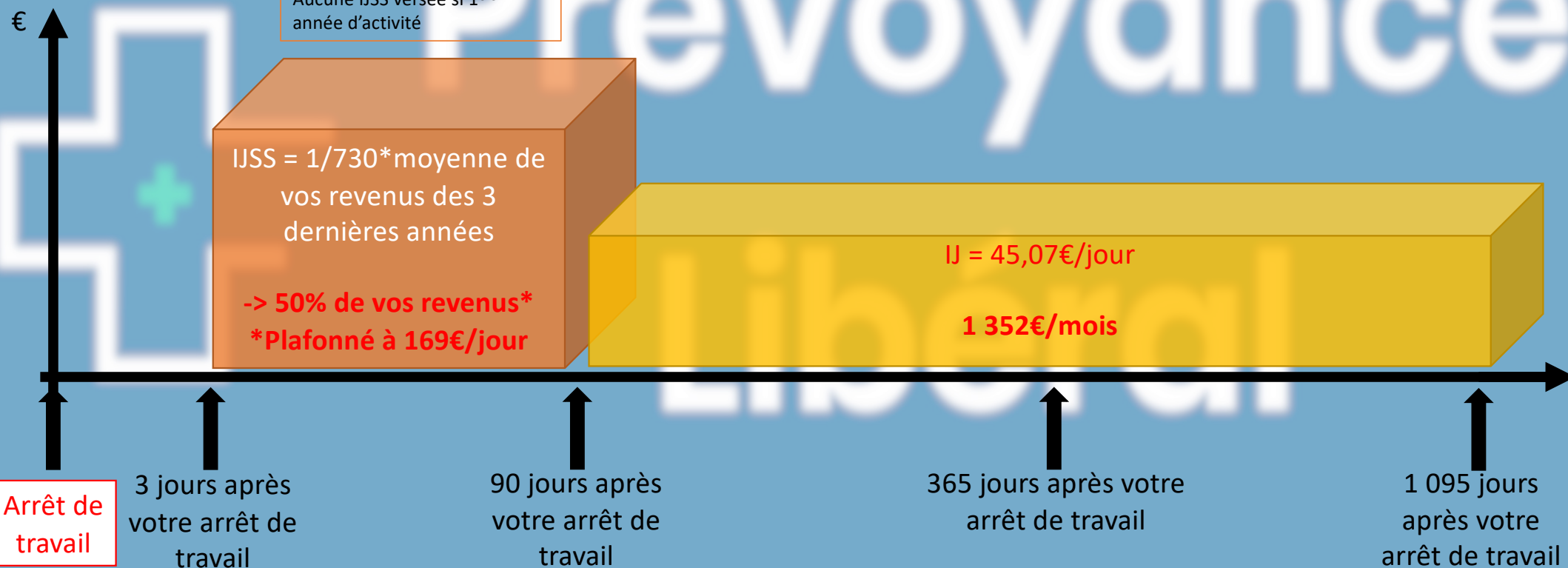
Aucune IJSS versée si 1<sup>ère</sup> année d'activité

IJSS =  $1/730$  \* moyenne de vos revenus des 3 dernières années

-> **50% de vos revenus\***  
**\*Plafonné à 169€/jour**

IJ = 45,07€/jour

**1 352€/mois**

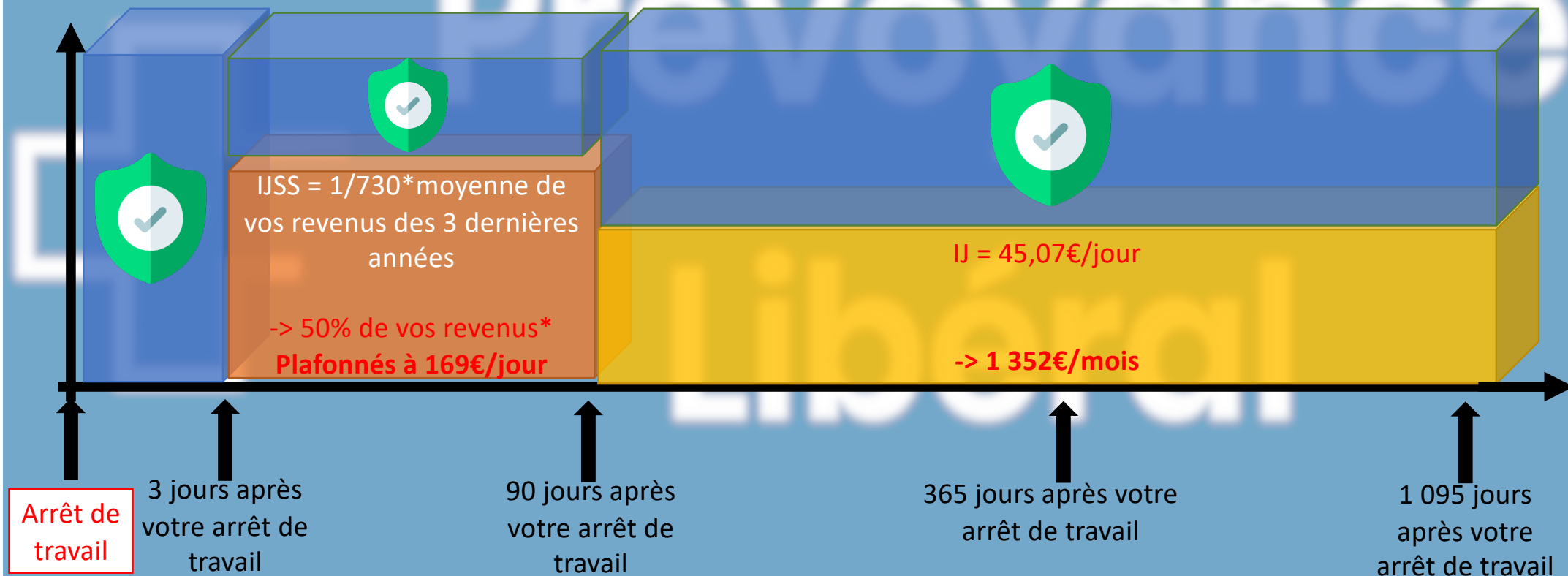


# En cas d'arrêt de travail court, à quoi servira la Prévoyance ?

Revenus à couvrir avec la Prévoyance (€)

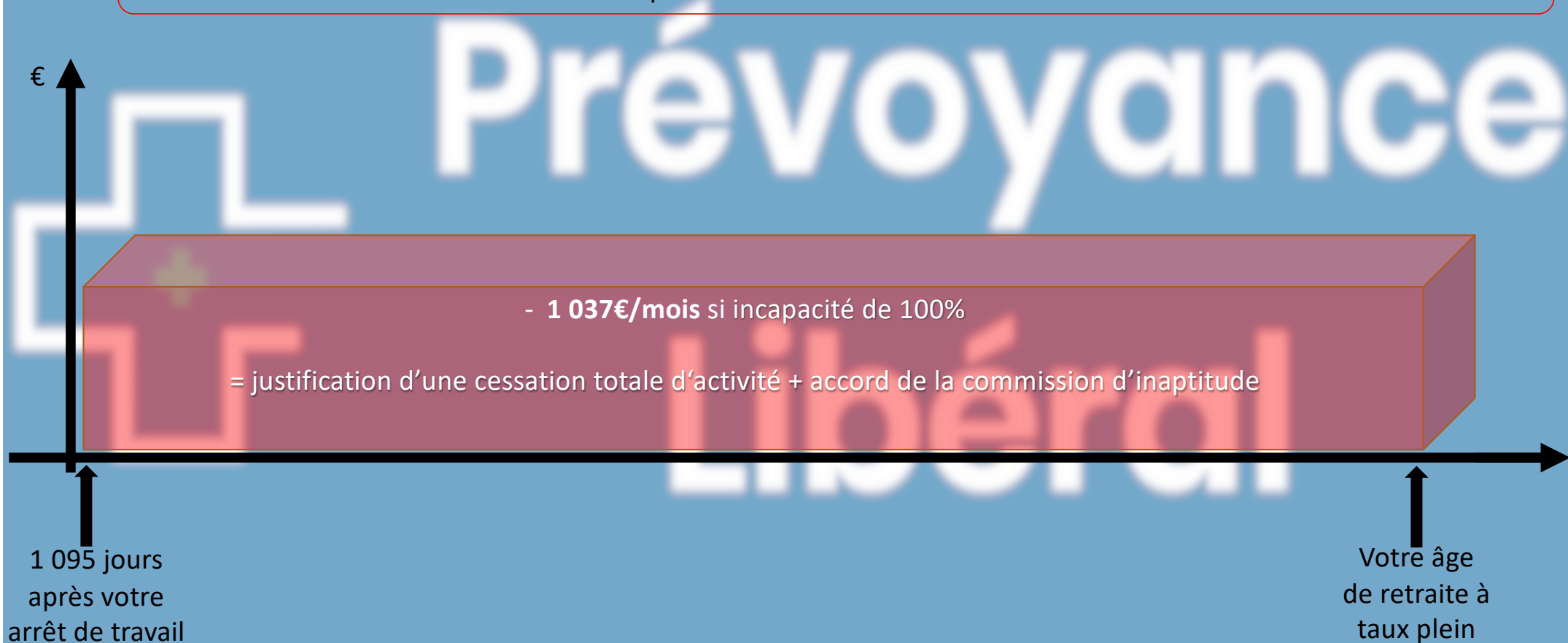
Indemnités Journalières versées par la sécurité sociale (IJSS)

Indemnités Journalières versées par la CARCDSF (IJ)



# En cas d'arrêt de travail long, combien pourrez-vous percevoir de rente invalidité par la CARCDSF en 2023?

Rente invalidité versées par la CARCDSF (RI)  
dépendant de votre état d'invalidité



# En cas d'arrêt de travail long, à quoi servira votre Prévoyance en cas d'invalidité ?

Rente Invalidité à percevoir (€)

Rente invalidité versées par la CARCDSF (RI) dépendant de votre état d'invalidité

Vos revenus entièrement complétés par la Prévoyance



- **1 037€/mois** si incapacité de 100%  
= justification d'une cessation totale d'activité + accord de la commission d'inaptitude

La Prévoyance vous permettra d'obtenir une rente invalidité partielle assurée dès 15%, 16%, 33% d'invalidité professionnelle.

Dès 66% d'invalidité professionnelle vous percevrez la totalité de la rente invalidité mentionnée dans votre contrat et ce jusqu'à votre retraite.

1 095 jours après votre arrêt de travail

Votre âge de retraite à taux plein

# En cas de décès, quelles garanties pour mes proches ?

Garanties décès adaptables :  
Capital, rente éducation, rente  
conjoint(e), ...



**Capital décès** pour le conjoint non séparé de droit ou de fait, à défaut, aux descendants (enfants, petits-enfants), ou toute personne à charge du cotisant au jour de son décès :  
- 13 717€

# La Prévoyance pour couvrir les carences de votre régime obligatoire

Comme vous avez pu le constater **de nombreuses carences existent en cas d'arrêt de travail.**

Celles-ci pourront engendrer un manque à gagner important en cas d'arrêt de travail et si votre trésorerie n'est pas suffisamment constituée, à **une baisse de votre niveau de vie et dans les cas les plus graves, de la précarité.**

**En étant professionnel libéral, vous êtes votre seule force de travail, il est donc primordial d'envisager votre avenir sereinement en vous couvrant en cas de coup d'ûr.**



# [www.prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com) c'est quoi ?

## Un suivi et un accompagnement unique



**Nous accompagnons nos client(e)s sur la durée : de la souscription à l'indemnisation !**  
Pendant toute la durée de votre contrat nous répondons à toutes vos questions et suivons votre indemnisation en cas d'arrêt de travail.

## Indépendance : comparer plusieurs assureurs



Nous sommes très attachés à notre indépendance en tant que courtier d'assurance. Nous vous proposerons des **contrats à des tarifs négociés, de plusieurs assureurs répondant à vos besoins.**



**Prévoyance  
Libéral**

## La transparence : pas d'exclusion cachée !



**Nous étudions les situations de nos client(e)s spécifiquement.**

Nous prendrons par exemple en compte votre volonté de couverture des arrêts de travail en cas de pratique de sport à risque, en cas de grossesse pathologique, de maladie du dos, de maladie psychopathologique (ex : burn-out).

## Comparer et économiser en ligne gratuitement



**Rechercher les meilleures solutions de Prévoyance** pour protéger nos client(e)s en cas d'arrêt de travail, **au meilleur prix** : c'est notre métier. Nous pouvons également vous proposer des **solutions de retraite et de mutuelle à tarif négocié** et **toujours avec le même interlocuteur.**

*\*Ces informations sont données à titre indicatif. La société gestionnaire du site ne pourra pas être tenue responsable de l'utilisation faite de ces informations et de tout préjudice direct ou indirect pouvant en découler. Une étude approfondie avec un professionnel de l'assurance, expert en protection sociale, réalisable sur notre site [www.prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com), reste primordiale.*

*Les éléments présents dans ce document sont la propriété de la société éditrice du site internet Prevoyance-liberal.com. En application du Code de la Propriété Intellectuelle, et des dispositions législatives et réglementaires, toute reproduction/représentation intégrale ou partielle de l'un des éléments/page/schéma faite sans le consentement préalable et écrit de la société éditrice du site est interdite.*



**Prévoyance  
Libéral**

Pour obtenir un comparatif, rendez-vous sur notre site : [www. prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com)  
Vous avez une question concernant la Prévoyance ou la Retraite ?  
Contactez-nous à l'adresse suivante : [bonjour@prevoyance-liberal.com](mailto:bonjour@prevoyance-liberal.com)

[www.prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com) L'expert des professions libérales médicales

# Pensez à anticiper votre Retraite en 2023 !



En 2021, la pension de retraite annuelle moyenne d'un Dentiste était selon la CARCDSF de **2 682€/mois**.



Afin de conserver votre niveau de vie à la Retraite et de ne pas perdre en moyenne 56% de vos revenus, il est primordial d'optimiser votre Retraite.



La Retraite complémentaire vous sert à vous constituer un complément de revenu pour la retraite.

**Faites votre simulation gratuite en ligne sur le site : [www.retraiteperin.com](http://www.retraiteperin.com)**